

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

5EME Réunion de 2015

Séance du lundi 29 juin 2015

**CD20150629_5
id. 1832**

L'an deux mille quinze le vingt neuf juin , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

**BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
DU TARN ET DE LA GARONNE
COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée, le Compte Administratif 2014 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, tel qu'il a été approuvé par le conseil de gestion de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **137 890,53 €** qui se décompose comme suit :

– **INVESTISSEMENT**

Recettes	993 631,41 €
Excédent 2013	155 050,92 €
Dépenses	920 146,31 €
Sous-total.....	228 536,02 €
Restes à réaliser en dépenses.....	217 040,00 €
Excédent d'investissement.....	11 496,02 €

– **FONCTIONNEMENT**

Recettes	1 439 495,16 €
Excédent 2013	154 897,55 €
Dépenses	1 467 998,20 €
Excédent de fonctionnement.....	126 394,51 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le Compte Administratif 2014 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental et d'affecter les résultats comme suit :

- 228 536,02 € sera repris au compte 001 de la section d'investissement ;
- 126 394,51 € sera repris au compte 002 de la section de fonctionnement.

□

□

□

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le compte de gestion 2014 du Payeur Départemental concernant la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne ;
- Approuve le compte administratif 2014 de la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne, lequel fait apparaître un excédent global de 137 890,53 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental ;
- Décide d'affecter les résultats comme suit :
 - 228 536,02 € sera repris au compte 001 de la section d'investissement ;
 - 126 394,51 € sera repris au compte 002 de la section de fonctionnement.

Pour l'adoption : 28 voix

Avis contraire : néant

Abstention : néant

Adopté.

Hors de la présence de M. ASTRUC et
de M. BAYLET

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC